



# LE POINT DES POINTS

---

## LA LETTRE DE POINTS JEUNES ASSOCIATION Recherche – Formation - PJARF

---

### Edito

Les textes arrivent, ceux de la dernière après midi du Conseil d'Administration sur « **la prévention en milieu scolaire** », et le séminaire de Lille vient juste de se clôturer sur le thème « **décréter l'urgence sociale ?** », voilà qui va intensifier le débat que l'on entretient dans notre association.

Les textes font l'objet d'un petit recueil –consultable sur notre site internet PJARF-, et je ne résiste pas à vous faire part des quelques éléments que j'ai retenu du foisonnement des échanges de Lille.

**A CHAUD . L'urgence sociale a une actualité consistante** à laquelle les pratiques des PAEJ<sup>1</sup> sont confrontées quotidiennement. **L'urgence exerce une pression** d'autant plus forte que les solutions manquent le plus souvent pour faire évoluer la situation des publics jeunes qui s'adressent à nous.

L'aléatoire des réponses et le pas ou peu de relais dans le champ social (carence d'hébergement, défaut d'accès aux soins, rareté des possibilités d'insertion), nous contraignent entre **urgence de la rupture et relance des liens sociaux**, à accueillir, accompagner et soutenir plutôt à partir d'un manque de solution immédiate que de réponse toute faite. C'est dans **l'espace de ce manque**, que les travailleurs sociaux doivent trouver, **inventer, bricoler les fragments pour faire re-consister un lien** comme appui, pour que chacun puisse **redynamiser** ses liens sociaux à partir d'une relance de sa **subjectivation** qui redonne du sens à ces liens.

Ce fut l'occasion d'échanges sur les fondamentaux de nos pratiques : **l'inconditionnalité** de l'accueil, **l'écoute** comme suspension de nos projections et demandes, la prise en considération de l'autre qui passe par **le respect de la différence, le souci du menu détail**, autant d'éléments concrets sur lesquels nous appuyons nos pratiques quotidiennes.

**C'EST CHAUD** : A côté de ces aspects individuels, fut presque tout autant présente fut la **dimension collective – communautaire – sociétale – politique** de notre travail. Plusieurs mots pour dire, mettre en tension le rapport entre nos pratiques et la façon dont elles s'inscrivent dans le social élargi. Et ceci au travers de plusieurs occurrences : des

publics relevant de soins pas toujours accueillis à l'hôpital ; la maladie mentale non traitée faute de savoir comment l'aborder, la précipitation, voire la dépossession que peut provoquer le signalement ; le logement auquel on ne peut accéder ou dans lequel on ne peut se maintenir ; le poids d'une problématique qui cumule plusieurs types de difficulté qui favorise le rejet de tous les systèmes du social. Autant de situations qui renforcent **l'exclusion de la collectivité** et peut être **de soi-même** au bout du compte. Produisant ainsi un sujet sans subjectivité porté **à la violence, la haine, l'émeute**.

Le fléchissement des référentiels, la panne des « **grands intégrateurs** » nécessitent de revoir, réformer, refonder nos rapports avec le collectif . En tout cas, de bien considérer que tout ce qui peut être fait dans un PAEJ ne peut être en soi suffisant même si ce peut être essentiel. Il faut viser que trouve à s'inscrire dans le collectif, le politique autant nos publics que nos pratiques . L'insertion n'est-elle pas la capacité que chacun peut mobiliser pour être parmi les autres, pour soutenir son existence dans le rapport aux autres.

**ON A EU CHAUD . Que le lien social soit en crise** n'a pas des conséquences qu'au niveau des jeunes. C'est ce que chacun a découvert avec plus ou moins de stupéfaction le soir du 21 avril 02 –1° tour des présidentielles- Sachons cette fois en tirer les conséquences et gageons que **l'élan républicain** ne soit pas seulement velléitaire. Sachons le transformer en acte de **vigilance citoyenne**, essayons de nous tenir à la hauteur de ce que parler veut dire, en **témoignant du réel qu'on tente d'approcher au travers de nos pratiques**

**quotidiennes.** En effet, nos pratiques nous permettent de prendre une certaine mesure de ce réel en tant qu'il a des conséquences sur nos publics, nous mêmes et **le lien social qui nous fait tenir ensemble à des places différentes.**

**Marc Leray**

Point Ecoute Jeunes Parents – Toulouse

<sup>1</sup> PAEJ : Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes

**Coordonnées de l'Association PJARF :**

E-Mail : pjarf@wanadoo.fr (à compter de mai 02)

Site Internet : Points-jeunes-assoc.com

N° d'organisme de formation : 11770269111

**Conseil d'Administration de l'Association :**

**Bureau de l'association :**

Président :

BARA Brigitte – Point Jeunes

1 rue St Génois – Lille

Tél. : 03 20 06 44 21

fax : 03 20 78 07 14

Mail : pointjeunes.lille@wanadoo.fr

Vice-Président :

LERAY Marc – Point Écoute Prévention

39bis rue de Cugnaux – Toulouse

Tél. : 05 61 42 91 91

Fax : 05 61 42 84 04

Mail : ecrire@point-ecoute.net

Site : www.point-ecoute.net

Trésorier :

FOEX Éric – ADSEA 63 – Clermont Ferrand

Tél. : 04.73.41.31.73

Fax : 04.73.41.31.70

Mail : efoex.adsea@libertysurf.fr

Secrétaire :

BOISSEUX M. Noëlle – ANRS – Paris

Tél. : 01.48.05.01.01

**1. Echange Inter Professionnels – Séminaires de formation :**

- **Arcachon** : Session Octobre 2002 – Module de base - sur les fondamentaux **Accueil – Ecoute.**

**En projet :**

- **Alençon** : « **Souffrance psychique des jeunes** » (début décembre 2002 – à confirmer)
- **Clermont Ferrand** : début 2003  
« **Colloque sur l'accueil et l'écoute des jeunes** » à l'initiative conjointe de PJARF et la fondation Abbé Pierre.

**2. Dates à retenir pour 2002 :**

➤ **Conseil d'Administration :**

Prochain CA : 10 juin 2002 (10-17 h) à la fondation Abbé Pierre, 53 Bld Auriol, 75013 Paris

Après-midi thématique sur le thème : « Politique de la ville »

CA suivant : 23 septembre 2002.

➤ **Assemblée Générale le 25 novembre 2002**

Ces rencontres se déroulent à Paris de 10 à 17 heures.

**3. Le mot du trésorier :**

Une association c'est un engagement militant, une richesse dans les échanges, mais aussi une cotisation pour permettre de soutenir la dynamique collective.

Pensez donc à la régler en l'adressant à Eric FOEX, trésorier.

**Membres du Conseil d'Administration :**

**Elus à l'A.G. du 26 novembre 2001**

M. Mathe Gérard – Passerel Point Jeunes

Esplanade de la Gare – 33120 Arcachon

M. Thenail J.Louis – Village 12

Cours de la Gare – 12200 Villefranche

M. Paillet Pierre – Point Accueil Jeunes

16 rue Abbé de la Salle – 38000 Grenoble

M. De La Monneraye Philippe – L'Ancre

10 rue Voltaire – 44000 Nantes

Mme LIGEZ Isabelle – ACODEGE / EPE

90 rue de la Vannerie – 21000 Dijon

**Adhésion 2002**

M. Mme :..... fonction :.....

Organisme :.....

Souhaite adhérer à l'Association PJARF pour l'année 2002.

Joint un chèque : de 77 € au titre d'une structure

De 38 € à titre individuel

Date :.....

(un reçu sera fourni à réception)

Signature :

#### **4. Le tour de France de Présentation des Points Ecoute – Accueil – Jeunes (PAEJ)**

##### ***Le Point Jeunes de Chartres n'ouvrira pas ses portes en 2002***

Chartres est une petite ville de 40 000 habitants dans une agglomération de 80 000 habitants. Elle est située à 80 km à l'ouest de Paris.

Début 2001, le service de prévention spécialisée de Chartres (12 éducateurs, 1 chef de service et 1 directeur) souhaite se doter d'un outil supplémentaire pour travailler auprès des jeunes de plus en plus mobiles dans l'agglomération et propose de réaliser une étude pour l'implantation d'un local pour les jeunes en centre ville.

Le conseil général valide ce projet et je suis missionnée, en tant qu'éducatrice spécialisée pour conduire cette étude.

Les conclusions de ce travail, qui s'est effectué à partir d'entretiens et d'observations de terrain, amènent le service à s'engager dans l'élaboration d'un projet de Point Accueil Jeunes, en référence à la circulaire du 14/06/1996.

En octobre 2001, l'étude est présentée à la DDASS accompagnée d'un avant-projet. La DDASS valide la démarche et nous donne quelques orientations afin de structurer un réseau de partenaires.

En novembre 2001, nous proposons une réunion aux divers partenaires locaux (éducation nationale, secteur psychiatrique, police, services sociaux...). Sur 50 invités, 20 étaient présents. L'avant projet est exposé. Chacun s'exprime sur les différentes formes que peuvent prendre ce lieu.

En décembre 2001, nous envoyons les demandes de subventions : DDASS, contrat de ville (CAF, état, conseil général).

L'ouverture est prévue au printemps 2002.

Nous demandons un rendez-vous aux élus Chartrains afin de leur présenter le projet et de solliciter leur soutien. Dans un premier temps, ils nous proposent une date qu'ils annulent la veille sans autre proposition.

Le 12 mars 2002 la nouvelle circulaire pour les Points Accueil et Ecoute Jeunes paraît.

En avril 2002 la DDASS ne présente pas le dossier Point Jeunes à la commission technique à la préfecture, expliquant que l'étude d'implantation que nous avons conduite ne correspond pas au cahier des charges prévu dans la nouvelle circulaire.

Suite au contact pris par téléphone auprès de l'inspecteur DDASS qui a été référent du projet jusqu'à ce jour, nous sommes informés qu'un diagnostic doit être effectué en référence à la nouvelle circulaire de mars 2002 et que l'étude et le travail que j'ai réalisé pendant 15 mois à mi-temps ne pourra pas être pris en compte car il ne respecte pas la procédure dans son ensemble.

A ce jour, nous attendons une rencontre entre le Conseil Général et la DDAS qui doivent décider de la valider de l'étude et de l'ouverture éventuelle du Point Jeune qui semble cependant compromise pour 2002.

Anne Guibert  
Prévention spécialisée Chartres (28)

## Etape en banlieue nord de Paris, à Garges-lès-Gonesse (95)

### « A l'écoute » le Point-Accueil-Jeunes de Garges, a 5 ans

#### Qui sommes-nous ? Brève présentation :

*Le Point-Accueil-Jeunes « A l'Ecoute » a vocation à accueillir et accompagner tout jeune éprouvant le besoin de parler de questions qui le(a) préoccupent. Cet accompagnement vise la baisse de l'intensité des souffrances souvent liées à ces questionnements, en aidant le jeune à démêler le fil d'une situation difficile afin qu'il puisse continuer son propre chemin.*

*Parfois, quand les choses sont plus préoccupantes, des troubles du comportement ou des risques de passage à l'acte peuvent apparaître pendant l'entretien. Les écoutants ont alors un devoir de diagnostiquer la situation et de considérer, souvent en équipe, si elle relève ou non du cadre d'un lieu d'écoute.*

*Quand la situation le nécessite le PAJ oriente les jeunes vers les professionnels compétents. L'indication de l'orientation peut être d'ordre psychologique ou psychiatrique. Elle peut aussi être sociale, vers des structures chargées d'aider les jeunes à aménager leur quotidien au niveau du réel : CAS, Mission Locale, Ligue des Droits de l'Homme, etc.*

***Permanences d'accueil et d'écoute de 12 H à 18 h 30 les mardi, mercredi et vendredi. Accueil anonyme, confidentiel et gratuit.***

*Une équipe de trois écoutants : deux **psychologues cliniciens** et un **médecin** (soit au total 1,8 ETP)*

*Sur rendez-vous ou non, individuellement ou par petits groupes. Entretiens possibles aussi par téléphone.*

à l'écoute

point-accueil-jeunes

***Rencontres-débats**, conçues comme des moments de parole et d'écoute des jeunes entre eux, dans les quartiers ou avec les jeunes qui fréquentent le PAEJ.*

***Espace-ressource sur les problématiques de l'adolescence.** L'accueil et l'écoute s'adressent alors à nos collègues en leur offrant la possibilité de réfléchir sur une question ou d'élaborer ensemble à propos d'une situation de jeune qui leur fait difficulté. Le PAEJ dispose aussi d'une documentation importante disponible en prêt. (250 ouvrages et une centaine de vidéos).*

#### Quelques réflexions, tirées de nos 5 ans d'expérience :

- *Les conseils des jeunes à l'époque de la réflexion sur la création du lieu étaient fort pertinents.* Ils nous ont incités à nous installer en bordure des citées, au Vieux Pays, quartier jugé suffisamment neutre. Le PAEJ occupe une maison avec un petit jardin, prêtés par la mairie à l'Association des Centres Educatifs Charles Péguy qui porte le projet.
- Le lieu d'accueil est discret ; cela nous vaut une **majorité de filles**. Souvent les cultures dont leurs familles sont issues leur limitent l'accès à l'espace public (en dehors de la stricte obligation scolaire) aussi ne peuvent-elles venir parler qu'à l'abri des regards.
- Les **rencontres-débats animés dans les cités s'avèrent passionnants**. Poser un cadre d'espaces de parole et non d'occupations ludiques demande toutefois une forte collaboration de la part des associations qui nous sollicitent. Nous voulons saluer ici la qualité des débats organisés avec les jeunes de l'Association En Marche, chaque dernier mercredi du mois depuis deux ans maintenant.

- **Les jeunes viennent de plus en plus loin**, voire d'autres départements. Très vite ils ont adopté le lieu d'écoute comme un lieu où « on peut parler tranquillement », où « tout peut sortir naturellement » (dixit). Ils savent que ce n'est « pas un lieu de loisir » et ils manifestent leur confiance en venant y déposer **leurs questions**. Certaines d'entre elles, annoncées dans un premier temps, font écran à des préoccupations plus importantes. La vie scolaire est le sujet le plus fréquent mais aussi les questions sur leur avenir, leurs familles, leurs cultures d'origine (90 ethnies différentes cohabitent à Garges). Sont évoqués aussi les conflits qui caractérisent l'adolescence : les relations garçons-filles, parfois des idées suicidaires, des conduites addictives, voire des situations de maltraitance ou d'agression sexuelle.
- Les adolescents et les questions qu'ils amènent mobilisent fortement l'équipe. La question de l'orientation vers le réseau des partenaires n'est pas la seule qui se pose : il nous faut prendre le temps **d'élaborer les situations particulièrement délicates**. La dimension clinique du lieu demande des temps de réflexion qui lui sont propres. De plus nous avons pris le parti de nous entourer d'autres professionnels compétents qui nous aident à **penser notre action dans ses diverses dimensions** : individuelles, sociales, psycho-sociales, inter-partenariales...
- L'équipe est confrontée à **la question du temps** : d'un côté le temps qui doit être consacré aux jeunes au rythme de leur propre élaboration, de l'autre notre temps pour penser les situations difficiles et éviter de répondre à l'agir de l'adolescent, à son « tout, tout de suite ». Pendant ces 5 ans nous avons constaté que cette question du temps avait eu des incidences sur notre travail partenarial : celui-ci a tendance à diminuer lorsque la fréquentation aux permanences augmente. D'une part il est nécessaire d'être disponibles à nos pairs, au titre de notre fonction d'espace ressource, d'autre part l'écoute des jeunes nécessite de traiter leurs difficultés non de manière isolée mais en les remettant en lien avec l'ensemble de ceux qui peuvent les soutenir.
- Pratiquement depuis l'ouverture, **des parents s'adressent aussi au Point-Accueil-Jeunes** lorsqu'une difficulté surgit, le plus souvent avec un(e) adolescent(e) : fugue, découverte de cannabis, vol, par exemple. Depuis un an l'association a donc créé, à la demande des partenaires locaux, un Espace Ecoute-Parents, situé près de la gare. Les deux équipes travaillent en étroite articulation mais la distinction d'un espace pour les jeunes et d'un espace pour les parents permet de travailler une séparation profitable aux uns et aux autres.

*Et vous, collègues des PAEJ, si le cœur vous en dit et si vous le pouvez,  
Venez fêter nos 5 ans en nous rejoignant pour « le déjeuner des partenaires »*

*Le Mardi 2 juillet 2002, à partir de 12h30*

*Le cas échéant, merci de confirmer votre présence par téléphone au : 01 39 93 22 65*

*« À l'Écoute » Point-Accueil-Jeunes*

*47 Rue Marcel Bourgeois*

*BP 205*

*95141 Garges-lès-Gonesse*

*Tél/Fax : 01 39 93 22 65*

*e-mail : [alecoute.paj@wanadoo.fr](mailto:alecoute.paj@wanadoo.fr)*

*Responsable : Claire de Bénazé*

*Ecoutants : Malika Aomar, Giovanni Brozzu*

*Secrétaire assistante : Monique du Chayla*